

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéas 02 et l'article 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ,Le centre hospitalo-universitaire d'ORAN , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2026 ayant pour objet : **fourniture d'imprimé et divers documents au profit du chu d'Oran en lot unique pour l'année 2026** paru dans le quotidien **BOLA** le **10/05/2026** .
Qu'après la délibération de la commission d'évaluation des offres qui s'est déroulé le **04/06/2026**, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation	Soumissionnaire retenu	Délai de livraison	Montant de la soumission en TTC/da		Montant de la soumission après correction en TTC/da	Motif du choix
			Min	Max		
fourniture d'imprimé et divers documents au profit du chu d'Oran en lot unique pour l'année 2026	MONDIAL PRINT SERVICE Nif : 170470600155148	02 Jours	Min	22 892 506.00	22 946 056.00	moins disant
			Max	30 415 210.00	30 486 610.00	

Et Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et Conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés public - Ministère de la santé - EL MADANIA ALGER dans un délai de 10 jours a compter de la première parution du présent avis
les autres soumissionnaires qui souhaitant prendre Connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités a se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03 jours) à compter de la première parution du présent avis .

,Fait a Oran le :.....

LE DIRECTEUR GENERAL